

## BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE, LOCATION, GESTION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 1 juin 2024

### TRANSACTION VENTE

PRIX NET VENDEUR	compris entre	FRAIS D'AGENCE %
< ou = 70 000 €		9.90 %
70 001 €	120 000 €	8.90 %
120 001 €	160 000 €	7.90 %
160 001 €	200 000 €	7.25 %
200 001 €	250 000 €	6.80 %
250 001 €	300 000 €	6.40 %
300 001 €	350 000 €	6.20 %
350 001 €	400 000 €	5.90 %
400 001 €	450 000 €	5.50 %
	> ou = 450 001 €	5.00 %

**Principe du non-cumul** : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.**

*Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du titulaire du mandat initial.*

### LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

#### Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

#### Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

##### Honoraires à la charge du bailleur

pour les biens de - de 50 m<sup>2</sup> : 7 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable,  
pour les biens entre 51 et 90 m<sup>2</sup> : 6.50 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable,  
pour les biens de + de 91 m<sup>2</sup> : 6 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

##### Honoraires à la charge du locataire

pour les biens de - de 50 m<sup>2</sup> : 7 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable,  
pour les biens entre 51 et 90 m<sup>2</sup> : 6.50 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable,  
pour les biens de + de 91 m<sup>2</sup> : 6 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

#### Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

### BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

SITUATION	TARIFS
Cession de Fonds de Commerce, Droit au Bail, Pas de Porte, Parts Sociales	
de 0 à 120 000 €	10 000 € HT
de 120 001 € à 200 000 €	9% HT du prix de vente
au delà de 200 001 €	8 % HT du prix de vente
Honoraires à destination des Acquéreurs Professionnels agissant dans le cadre de leur activité professionnel	6 % HT du prix de vente.

### GESTION LOCATIVE

GESTION	TARIFS
Pack Simplicité - Gestion simple	7.50 % TTC de 12 mois de loyer annuel charges comprises
Pack Sérénité - Garantie Loyers Impayés	10 % TTC de 12 mois de loyer annuel charges comprises
Frais d'Ouverture de Dossier	30 € TTC
Aide à la Déclaration des Revenus Fonciers	50 € TTC / an / lot

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs.